

l'ensemble des relations sino-canadiennes" et que la visite "avait contribué de façon concrète à consolider l'amitié entre les Chinois et les Canadiens et au développement des relations commerciales entre les deux pays".

Le chef de l'opposition M. Stanfield s'est rendu en Chine à la fin de juillet, à l'invitation de l'Institut chinois des Affaires étrangères, et il a rencontré M. Kuo Mo-jo, vice-président du Comité permanent du Congrès populaire national et M. Chi P'eng-fei, ministre suppléant des Affaires étrangères.

En décembre, les premières consultations commerciales annuelles se sont déroulées à Pékin entre de hauts fonctionnaires d'Ottawa et de notre ambassade de Pékin et leurs homologues chinois.

Divers aspects des relations futures du Canada avec la Chine, et notamment les possibilités d'accords relatifs à l'aviation civile, aux affaires consulaires et commerciales, les échanges culturels et éducatifs, ont été étudiés et certains entretiens ont déjà eu lieu. Des entretiens ultérieurs avec les autorités chinoises sur ces questions et d'autres encore sont prévus sous peu et on a tout lieu de supposer que les relations sino-canadiennes continueront de progresser et de se développer.

En ce qui concerne la représentation de la Chine aux Nations Unies, l'attitude du Canada a été logique et conforme à l'état de ses relations avec la Chine. Comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a déclaré à l'Assemblée générale des Nations Unies le 29 septembre: "La position du Canada est claire: le gouvernement qui préside aux destinées de la vaste majorité du peuple chinois doit maintenant occuper ici la place qui lui revient - je veux parler du gouvernement de la République populaire de Chine." Le 25 octobre, l'Assemblée générale adoptait par 76 voix contre 35 et 17 abstentions la résolution admettant la République populaire de Chine aux Nations Unies, résolution qui devait entraîner le départ des représentants de Taïpeh. Le Canada fut l'un des États qui appuyèrent cette résolution.

### Indochine

*Cambodge* - En 1971, le Cambodge est demeuré le théâtre d'hostilités découlant du conflit sud-vietnamien. Après l'échec des efforts internationaux déployés en 1970, aucune tentative n'a été faite, en 1971, pour réactiver la Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au Cambodge. (La Commission a été ajournée *sine die* le 31 décembre 1969 à la demande du Prince Sihanouk.)

*Laos* - Après l'incursion sud-vietnamienne au Laos le 8 février 1971, le Gouvernement royal du Laos déplorait dans un communiqué le fait que le territoire laotien soit devenu le champ de bataille où s'affrontent les forces vietnamiennes du Sud et du Nord, tout en reconnaissant que cette situation découlait des opérations clandestines que les forces nord-vietnamiennes menaient depuis longtemps dans la région du Laos connue sous le nom de la Piste Ho Chi Minh. Le même jour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures informait la Chambre des communes qu'il avait chargé le Commissaire canadien auprès de la Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au Laos de demander à la Commission de se réunir d'urgence pour examiner la